



# COMMUNIQUÉ

6 NOVEMBRE

2018

## INCENDIE DES LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE, UNE SITUATION INTOLÉRABLE !

Dans la nuit du 5 au 6 novembre 2018, aux alentours d'1h30, les locaux de la Police municipale situés avenue des Îles de Mars à Pont de Claix, ont été incendiés.

Le maire et le directeur général des services ont rencontré dès ce matin les agents de la police municipale afin de leur assurer tout leur soutien.

Une enquête de gendarmerie est en cours. Le maire, Christophe Ferrari, rappelle qu'« *il n'y a pas et il n'y aura pas de zone de non-droit à Pont de Claix. Ces événements renforcent notre volonté de lutter contre toute forme d'insécurité et de garantir la tranquillité publique pour les habitants et les bonnes conditions d'exercice de leurs missions pour les agents publics* ».

Le maire a d'ores et déjà demandé et obtenu des renforts de la gendarmerie sur le territoire. Christophe Ferrari rappelle son exigence à l'égard des services de l'État, tout en leur renouvelant sa pleine et entière confiance. « *Je réaffirme ma détermination à renforcer encore davantage notre action conjointe en matière de sécurité sur la commune. Aucun acte ne sera en mesure d'infléchir notre volonté et celle des habitants à vivre dans la tranquillité. Les Pontois peuvent compter sur le soutien de la municipalité.* »